



École Élémentaire d'Application du NORD

118 rue de la Préfecture

21000 Dijon

03 80 73 37 44

ec-el-nord-dijon-21@ac-dijon.fr



Procès verbal du conseil d'école 2025/2026 n°3

jeudi 25 juin 2026

Membres présents :

- directrice : Hélène Chatelet-Dupuy
- adjoints : Ingrid Piccioli, Ludivine Goux, Anne-Hélène Turpain, Rosine Gabet, Christelle Bandier, Soumya Berrag, Aïda Montchovet, Elodie Tosi, Vanda El Yakni, Julien Peyrard
- directeur ACM : Philippe Charmandré
- DDEN : André Chaudron
- représentants de parents : mesdames Pigetvieux, Poddighe et Derbez
- représentante de la Mairie de Dijon : Clémentine Hugol-Gential, conseillère municipale

Membres excusés :

- représentants de parents : mesdames Germain, Lefrançois, Bouchet, Clerget, Moreau, Dacharry et messieurs Clément, Gay

Ordre du jour :

- Retour sur l'évaluation des écoles Nord/ Clémenceau / Devosge
- Bilan des projets menés à l'école / dans les classes
- Bilan des activités du périscolaire
- Bilan de la coopérative scolaire
- Situation pour la rentrée 2026 : répartition des effectifs / présentation de la future équipe de l'école
- Organisation des élections 2026, commission électorale – vote
- Projets et IETS 2026-2027 / lecture de la réponse apportée par la municipalité aux questions concernant l'APER

Retour sur l'évaluation des écoles Nord/ Clémenceau / Devosge

- 18 observations de classes et de l'environnement
 - 12 en classes
 - 2 CLAS/TAP
 - 2 temps de récréation
 - 2 périscolaires (cantine)
- 26 entretiens individuels ou collectifs
 - Professeurs (PE, PEMF, SOPA), élèves, parents, directrices, AESH, ATSEM, responsable technique et entretien, responsable d'ACM, responsable de quartier pour les ACM, animateurs TAP et périscolaire, personnels RASED.
- Enquêtes en ligne

Catégories	Professeurs	Elèves	Parents	Agents
Réponses (%)	18/21 envoyés soit 85,7%	141/187 envoyés soit 75,4 %	228 répondants	31 répondants

L'évaluation externe, menée sur 2 jours, a donné lieu à une restitution à destination de l'équipe enseignante.

Le nouveau projet d'école sera à construire autour de 3 axes communs aux 3 écoles. Les pistes d'action seront à choisir parmi celles proposées par le rapport d'évaluation :

Axes stratégiques	Pistes d'action
Communication interne et externe	Outils collaboratifs (calendriers annuels, temps de concertation scolaire et périscolaire) Harmonisation des solutions numériques utilisées Veiller à l'accessibilité de l'information (fracture numérique, choix de déconnexion des familles) Conseils des maîtres et de cycle communs aux trois écoles Echanges entre les écoles et le périscolaire sur les priorités pédagogiques respectives (progression, projets, restitution...) Echanges entre tous les membres de la communauté éducative (PE, AESH, ATSEM)
Pratiques pédagogiques : partage d'expériences	Partage de l'expertise didactique et pédagogique en conseils des maîtres (méthodes, manuels, analyse de pratiques, partage d'expériences) Recensement des domaines d'expertise et organisation de la vie de l'école (structure de l'école, décloisonnement, échanges de service) Valorisation au niveau des écoles des recherches action Identification des besoins élèves (évaluations nationales...) et adaptation des projets pédagogiques de circonscription
Parcours de l'élève	Développer et conforter les liaisons (particulièrement le lien avec le secteur de la Petite Enfance et les collèges) Harmoniser la liaison GS-CP Sécuriser l'arrivée (particulièrement en PS et en CP) et le parcours des EBEP (différenciation pédagogique, aides internes et externes, orientations SEGPA/ULIS...) Se former à la Conception Universelle des Apprentissages Développer des outils de suivi des acquis scolaires (livrets de réussite harmonisés) et des productions d'élèves (cahiers de poésie, cahiers de problèmes)

Bilan des projets menés à l'école / dans les classes

- **Liaison CM2 / 6ème** avec le collège Carnot :
 - participation à la journée franco-allemande
 - accueil rapide au collège (20 min avec la CPE, 1h de séance en classe de 6ème). Les enseignants de CM2 regrettent que cette visite n'ait pas pu être préparée en amont et que les élèves n'aient pas pu visiter les locaux du collège .
- **Liaison GS/CP** :
 - accueil des GS de l'école maternelle Devosge pour des ateliers sur un album au mois d'avril + échanges autour de problèmes mathématiques avec l'école Clémenceau
 - *à venir : accueil des futurs élèves jeudi 2 juillet (décalée pour cause de canicule)*
- **100ème jour d'école** au cycle 2
- **journée de l'égalité** : décloisonnement de toutes les classes de l'école autour d'ateliers multi-âge, dans tous les domaines disciplinaires (mathématiques, arts, atelier-philo, EPS, théâtre...)
- **fête de la musique** : *annulée pour cause de canicule*. Les élèves volontaires des classes de CE2, CM1 et CM1/CM2 ont pu chanter le soir aux jardins de la Préfecture.
- **Liaison** avec l'école de la Trémouille : les élèves des classes de CE1/CE2 des deux écoles se sont rencontrés à 2 reprises pour un rallye-maths
- **Spectacle** sur les contes le mardi 16 juin

Les parents élus indiquent que le spectacle était de qualité mais déplorent le manque de visibilité dans la salle Devosge . Certains parents demandent si le théâtre des Feuillants ne serait pas plus adapté pour ce genre de représentation (meilleur son, meilleure visibilité). La question de la jauge et de la gratuité restent déterminantes.

- *à venir : fête d'école le 30 juin*

- Sorties des classes
 - CP et CP/CE1 sortie à la citadelle
 - CE1 et CE1/CE2 sortie au château de Bussy Rabutin
 - CE2 et CM1 sortie accrobranche à Chevigny / *(décalée pour cause de canicule)*
 - *CM2 voyage à Paris / (NB suite au conseil d'école : voyage annulé pour cause de canicule - nous ne savons pas encore si nous serons remboursés des frais engagés)*

Travaux et équipements

- sécurisation de la salle refuge (bloque-fenêtres, cache-radiateur, tapis)
- installation d'une **salle climatisée** au périscolaire : Lors de la deuxième vague de canicule, cette salle a permis d'accueillir la trentaine d'enfants présents l'après-midi dans des conditions supportables. Plus durablement, les parents se questionnent : comment accueillir les 180 élèves si les vagues de chaleur sont vouées à se multiplier ? L'équipe enseignante indique que les températures, comprises entre 31 °C et 34 °C dès le matin dans certaines classes de l'étage, ne permettent plus d'enseigner et d'apprendre dans de bonnes conditions. L'installation complémentaire de volets roulants dans les salles du rez-de-chaussée donnant Rue du Nord et dans le couloir du rez-de-chaussée donnant sur la petite cour est considérée comme indispensable par les membres du Conseil.
- 2 **ventilateurs** par classe et 1 **brumisate**ur dans la cour
- **en cours : demandes de copeaux / volets roulants pour les classes du RDC donnant rue du Nord / film anti-chaleur sur les fenêtres**
- A la rentrée : présentation par madame Hugol-Gential du kit de matériel scolaire offert à tous les écoliers le jour de la rentrée (6000 kits d'une valeur de 43 euros par élève). Cette action est saluée par les parents élus qui demandent néanmoins si le budget « fournitures » alloué aux écoles ne va pas être grevé par cette nouveauté, le matériel donné aux familles ne correspondant pas au matériel commandé par l'école. Madame Hugol-Gential indique que pour le moment aucun changement n'est prévu dans le budget école.

Projets et IETS 2026-2027 / lecture de la réponse apportée par la municipalité aux questions concernant l'APER

Suite à une opération de tractage devant l'école au sujet de l'intervention de la police municipale sur la sécurité routière, les parents élus demandent de préciser lors de ce procès verbal qu'ils ne sont ni à l'initiative ni associés à la diffusion du tract distribué devant l'école la semaine du 23 mars par deux parents d'élèves de la classe de CE1.

Madame Derbez, parent élue, regrette cet amalgame. Elle indique qu'elle s'est sentie méprisée par le manque de réponse de la Mairie. Elle déplore que la venue de policiers armés à l'école ne soit pas considérée comme problématique.

La directrice informe le Conseil qu'une réponse de monsieur Lehenoff, adjoint à l'éducation, a été reçue par courrier daté du 15 avril 2026 et transmise aux représentants des parents d'élèves.

Ce courrier précise que : « la ville de Dijon intervient de manière volontariste dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière au sein des écoles dijonnaises. Cet engagement historique de la Ville s'inscrit dans le cadre d'une orientation générale sur la mobilité (...). Ces interventions sont aujourd'hui assurées par les policiers municipaux de la ville de Dijon, formés et habilités. Toutefois, l'organisation ainsi que la passation de (...) l'APER relèvent des prérogatives de l'Education Nationale. Les interventions étant structurées de cette manière, aucune évolution des modalités n'est envisagée à ce jour au regard des prérogatives des enseignants sur le sujet, de la satisfaction globale relative au dispositif et du fait que ces actions sont assurées par des professionnels formés. Dans cette

perspective, si le dispositif tel qu'il est actuellement conçu ne correspondrait plus aux attentes de l'école, nous pourrions réévaluer l'opportunité de maintenir la participation de la police municipale. »

Les représentants des parents d'élèves expriment leur regret quant au délai de réponse apporté et souhaitent qu'un dialogue plus ouvert puisse être instauré autour des situations susceptibles de poser difficultés. Les parents élus craignent que cet incident n'entraîne un désengagement de certaines familles vis-à-vis du Conseil d'école.

Bilan de la coopérative scolaire

Madame Banderier, trésorière de la coopérative scolaire, indique que les comptes devraient être presque à l'équilibre en fin d'année. Elle indique que quelques participations des familles aux sorties de fin d'année sont encore attendues et que la fête d'école devrait permettre de combler le déficit actuel de l'exercice. (NB suite au conseil d'école : en raison de l'annulation du voyage à Paris, les familles ont été remboursées. Si les frais engagés ne sont pas remboursés, cette annulation représentera une charge de plus de 1 400 € pour la coopérative scolaire.)

	Entrées	Sorties	Bénéfices/ déficit
Cotisations Ligue USEP		403,60 €	
Régie d'avance classes		1 000 €	
Autres achats divers, abonnements		770,60 €	
Sorties diverses (cinéma, JMF, théâtre ...)	579,50 €	1 431,16 €	-851,66 €
Acomptes sorties scolaires		342,50 €	
Cotisations COOP familles	2 088 €		
Achats famille photos de classe et portraits			1 089,30 €
Fête des lumières	615,15 €	131,39 €	483,76 €
Voyage à Paris CM2		1 804,20 €	
Voyage Citadelle de Besançon CP et CP/CE1		1 129,60 €	
Voyage Bussy Rabutin CE1 et CE1/CE2		1 125,00 €	
Sortie Acrobranche		950,00 €	
Dépenses spectacle d'école		109,99 €	
Dépenses kermesse		319,42 €	
Frais bancaires			
	7 308,65 €	9 517,46 €	-2 208,81 €

Bilan des activités du périscolaire

Les évaluations d'école ont souligné le très bon travail école / périscolaire, en lien avec le très fort engagement de l'équipe d'animateurs.

Monsieur Charmandré, directeur ACM, nous fait part des différentes activités menées en cette fin d'année, malgré plusieurs sorties annulées en raison de la canicule :

- projets cuisine
- rencontres inter-structures ou inter-périscolaires
- projet palissades (écluse 62 d'Ouges) et inauguration

Les élèves de grande section des écoles Devosge et Clémenceau auraient dû être accueillis au restaurant scolaire afin qu'ils découvrent leur futur environnement.

A la question de madame Pigetvieux sur la stabilité de l'équipe, monsieur Charmandré annonce le départ des 3 animateurs permanents à la rentrée prochaine. Les parents élus s'indignent de cette décision, alors que le partenariat école/périscolaire fonctionne bien depuis 6 ans. Les représentants des parents d'élèves estiment que le départ simultané de l'ensemble de l'équipe d'animation, dans un contexte marqué par de nombreuses mutations d'enseignants, pourrait fragiliser l'organisation et le fonctionnement de l'école.

L'équipe **remercie** les 3 animateurs permanents pour leur participation au spectacle de l'école et à la fête de fin d'année, ainsi que pour leur travail en excellente collaboration toute l'année.

Situation pour la rentrée 2026 : répartition des effectifs / présentation de la future équipe de l'école

La directrice rappelle les **départs** de mesdames Ingrid Piccioli, Christelle Banderier, Soumya Berrag, Vanda El Yakni et de monsieur Julien Peyrard vers d'autres postes ou missions. La moitié de l'équipe enseignante sera donc renouvelée à la rentrée de septembre.

L'équipe accueillera à la rentrée madame Hélène Bailly, madame Sophie Cassina et monsieur Laurent Geniaux, sur des postes de maîtres formateurs, ainsi que madame Morgane Beurel sur un poste de complément de services.

NB : suite au Conseil d'Ecole, madame Alice Fevre a été nommée sur le poste vacant de complément de services.

L'année prochaine, l'école mènera un projet annuel autour de la nature, décliné dans les domaines des sciences, des arts et de la construction de cabanes.

Quatre classes devraient partir en classe découverte au mois de juin.

Prévision d'effectifs en légère baisse :

- 34 CP
- 40 CE1
- 41 CE2
- 32 CM1
- 39 CM2

qui seront répartis en 8 classes : CP, CP-CE1, CE1, CE1-CE2, CE2, CM1, CM1-CM2 et CM2.

Organisation des élections 2026, commission électorale – vote

La solution de vote dématérialisé Edifice/Votil a été retenue par la municipalité et proposée aux écoles volontaires. Il est proposé d'expérimenter cette nouvelle modalité d'organisation des élections par souci d'économie et d'efficacité. Un bureau de vote avec un ordinateur accessible aux familles pourra être installé à l'école pendant la durée du scrutin.

Vote : 14 pour / 2 abstentions

Mots de la fin :

- Les travaux urgents ont été réalisés cette année au fil des besoins, avec une grande **efficacité**. Nous remercions l'équipe de maintenance rapide.
- La directrice remercie les membres du Conseil pour leur aide précieuse tout au long de l'année.

La directrice de l'école et secrétaire de séance,

Hélène Chatelet-Dupuy